



Procès-verbal de la 19^{ème} Assemblée Générale de l'Association des Fontainiers de Suisse Romande

<u>Date :</u>	Mercredi 24 septembre 2025
<u>Lieu :</u>	Salle Galilée, Y-Parc, 1040 Yverdon-les-Bains
<u>Présents :</u>	23 membres actifs y compris le Comité 19 membres passifs
<u>Excusés :</u>	22 membres actifs 3 membres passifs
<u>Absents :</u>	135 membres actifs 43 membres passifs
<u>Président :</u>	Quentin Morezzi
<u>Secrétaire :</u>	Andréas Strassmann

Ordre du jour :

1. Accueil et bienvenue
2. Nomination de 2 scrutateurs
3. Adoption de l'ordre du jour de l'AG
4. Adoption du procès-verbal de la dernière AG
5. Rapport d'activités du président
6. Présentation des comptes par le caissier
7. Rapport des vérificateurs des comptes
8. Adoption des comptes 2022-2023 / 2023-2024
9. Présentation et adoption du budget
10. Fixation du montant des cotisations annuelles
11. Adhésions / démissions
12. Élections
13. Manifestations
14. Propositions individuelles et divers





Ordre du jour de l'Assemblée générale

Début de l'assemblée : 15h30

1. Accueil et bienvenue

Accueil et brève présentation du déroulement de l'assemblée par le président

Le Comité et moi-même vous remercions, chers collègues et amis, de consacrer cette après-midi pour l'association et vous présentons nos meilleures salutations.

Nous sommes très heureux de vous rencontrer en ces lieux où de nombreuses personnes ont été formées comme Fontainier.

2. Nomination de 2 scrutateurs

Lors de la dernière assemblée générale MM. Alain MARTIN et Alain CORTHESEY se sont portés volontaire pour cette mission, est-ce que 2 personnes seraient disposées à fonctionner comme tel durant cette assemblée ?

Nouveaux scrutateurs

- Armando Gandolfo
- Frédéric Cunin

3. Adoption de l'ordre du jour de l'AG

Conformément au point 5.2 de nos statuts, vous avez tous reçu l'ordre du jour de cette assemblée dans les délais.

Quentin Morezzi demande à l'assemblée si tout le monde a reçu l'ordre du jour envoyé avec la convocation de l'AG, apparemment c'est le cas.

Il demande aussi si quelqu'un veut faire d'autres modifications ou à des questions ?

Un membre demande que les points soient mieux indiqués en les numérotant. Ce point est pris en considération pour le prochain ordre du jour par le secrétaire.

La décision d'approuver l'ordre du jour est prise à main levée.

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0



4. Adoption du procès-verbal de la dernière AG

(à disposition sur votre site : www.fontainiers.ch).

Le PV du 01.06.2023 est lu à l'AG, il est accepté à main levée.

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 1

Le PV 2023 est adopté sans remarque par l'Assemblée.

5. Rapport d'activité du président (Quentin Morezzi)

Il est à noter qu'il y a un effet baby boomer dans nos rangs. Heureusement, il y a un grand nombre de nouveaux membres. Cependant, le nombre de jeune peine à prendre des responsabilités au sein de l'association.

6. Présentation des comptes par le caissier (Quentin Morezzi)

Le Caissier démissionnaire et remplacé ad-intérim par le Président Quentin Morezzi. Il lit son rapport et explique les raisons de la vérification des comptes en 2 plans – 2021-2022 et 2023-2024.

Il décrit les principales difficultés rencontrées ces dernières années.

7. Rapport des vérificateurs des comptes

Les comptes ont été contrôlés et approuvés le 16 septembre 2025 par MM Alain Martin, membre et Alain Corthésy, rapporteur, en présence du Président, M. Quentin Morezzi.

Le rapport des vérificateurs est lu à l'Assemblée par M. Alain Corthésy. Il remercie l'exactitude des comptes ainsi que le travail accompli.

En raison de la faible activité financière de l'association pour les années 2019, 2020, 2021 et 2022 dû à la pandémie et autres problèmes, la commission des finances a décidé de grouper les quatre années et de faire qu'un seul rapport.

Lors de nos séances, le président a mis à notre disposition toutes les pièces justificatives. (Factures, relevés des comptes postaux et les bordereaux des paiements effectués depuis son compte privé afin de payer les factures en cours).

Les comptes de l'exercice 2024 se terminent par un excédent de dépense de CHF 8'876.60 ajouté au solde à fin 2023 de CHF 62'196.86, le nouveau solde, fin 2024 est de CHF 53'320.26.



En conclusion, la commission propose à l'assemblée d'accepter les comptes groupés 2023 et 2024, tels que présentés.

Le Président remercie MM. Alain Martin et Alain Corthesy qui ont assumés la tâche de vérificateur.

8. Adoption des comptes 2022-2023 / 2023-2024

Le Président demande à l'assemblée d'accepter les comptes par votation à main levée et de donner décharge au caissier ad intérim, aux vérificateurs des comptes et au Comité.

Adoption des comptes 2021-2022 et 2023-2024 par votation de l'AG à main levée.

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 1

Les comptes ont été acceptés par l'assemblée.

9. Présentation et adoption du budget

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Le budget 2026 est accepté par l'assemblée.

M. Cunin demande quelles sont les sujets qui vont être abordés lors des prochaines journées techniques et quelles sont les besoins financiers.

Le président déclare que les sujets seront abordés dans le paragraphe des propositions individuelles et divers. En ce qui concerne les besoins financiers, ils sont couverts en grande partie par les sponsors qui sont remerciés pour leur générosité.

10. Fixation du montant des cotisations annuelles

Les cotisations des membres sont les seules rentrées financières de l'AFSR, pour donner suite aux années passées sans trop de dépenses les comptes sont sains.



De fait le comité vous propose donc de reconduire le montant des cotisations de la façon suivante :

Membres actif individuel Frs. 60.00 (Selon acceptation de l'AG 2023)

Membres actif collectifs Frs. 300.00 (Selon acceptation de l'AG 2023)

Membres passifs Frs. 300.00 (Selon décision de l'AG 2023)

Communes Frs. 300.00

Il est demandé à l'AG de l'accepter par votation à mains levées

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

11. Adhésions / démissions

Adhésions :

13 Nouveaux membres actifs

3 Nouveaux membres passifs

1 Nouveaux membres Commune / Cantons

Est-ce que l'AG suit cette proposition :

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Nous leurs souhaitons la bienvenue dans notre association par une chaleureuse acclamation.

Démissions :

9 Démissions de membre actif

1 Démissions de membre passif

Nous remercions ces membres pour leur fidélité tout au long de ces années et leur souhaitons pleins succès pour leur avenir.



12. Elections

Élections complémentaires au Comité

En vertu de l'article 6.2 de nos statuts, le comité est élu pour une durée de 3 ans.

Le Comité est composé d'au moins 5 membres et de maximum 9

La dernière élection statutaire a eu lieu lors de l'Assemblée Générale du 01.06.2023 qui a eu lieu à Echallens, canton de Vaud.

M. Christian Avanthay met un terme à son mandat car il ne travaille plus dans le domaine de l'eau. Il considérerait ne plus être en phase avec son statut de membre du Comité.

Bertrand Pittet demande en quoi consiste le travail au sein du comité. Après explication du Président, il se propose de rejoindre le comité. Monsieur Pittet est élu au sein du comité par acclamation.

Elections des vérificateurs des comptes

Alain Corthésy étant arrivé au terme de son mandat, le comité le remercie pour son travail en tant que vérificateur des comptes durant ces 2 dernières années.

M. Alain Martin devient 1^{er} vérificateur, M. David Corcuff est 2^{ème} vérificateur et M. Raphael Haering, élu suppléant en 2026.

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

13. Manifestations

Aquapro :

La Commission Aqua Pro 2024 était composé de divers membres du Comité. Merci à eux pour l'organisation et la tenue de ce stand (ainsi qu'aux autres membres qui y ont participé en aide matériel et soutien).

Cette manifestation qui a eue lieu du 7 au 9 février 2024 a drainé 5200 visiteurs.

Visiteurs professionnels 5'200, +24% (2022)

Exposants 128, + 6 % (2022)

Concernant la prochaine édition d'Aqua Pro qui aura lieu du 4 au 6 février 2026, le comité a été à nouveau favorable à ce que l'AFSR y tienne un stand, car cet événement est une possibilité intéressante qui nous est offerte pour faire connaître notre fonction,



recruter des membres (c'est statistiquement un excellent lieu de recrutement) et jouer notre rôle de représentation professionnelle.

Le thème en 2026 sera porté sur les métiers liés au domaine de l'eau et la place des femmes dans celui-ci.

A cette occasion et dans un esprit de synergie, l'AFSR partagera un stand mitoyen avec la SVGW afin de renforcer les liens, démontrer l'intérêt commun de la formation étroitement lié entre cours du brevet de fontainier et cours de formation continue.

14. Propositions individuelles et divers

Alain Martin demande qu'un ~~secrétaire~~ caissier soit nommé pour la prochaine législative.

Il est indiqué que nous allons quitter la Poste pour déposer nos comptes dans une banque.

Le président indique que malgré les problèmes connus dernièrement avec la SVB, nos relations tendent à s'améliorer.

Il est noté que nous avons une bonne entente avec la SVGW et que les fontainiers sont demandés dans les dernières commissions de la SVGW.

Il est prévu des cours communs avec l'association des Fontainiers valaisans

M. Strassmann explique l'idée d'une formation plus scolaire le matin et plus pratique l'après-midi. Le Président précise comment seront choisis les choix des cours à partir d'une newsletter. Cependant, l'alimentation d'eau en cas de crise sera le socle des prochains cours

Le Président remercie l'assemblée de sa participation et clos cette séance à 17h45.

Fin de l'assemblée : 17h45

Un apéritif dinatoire clos cet après-midi au fil de l'eau, dans un agréable moment de convivialité.

Signature du Président

Quentin Morezzi

Signature du secrétaire

Andréas Strassmann

